

NOTRE REF : 21145124
A : CAROLINE

APPEL DE COMMANDE

Concerne : FINE AND RARE / N 20200016

Nous vous confirmons que nous sommes chargés d'organiser l'expédition de la commande en rubrique. Afin de prévoir son expédition dans les meilleures conditions nous vous demandons de nous communiquer par retour les éléments suivants :

Merci de nous communiquer :

- Une date de disponibilité : 06/09/2021
- Le poids brut de la marchandise :1251
- Le nombre de colis: 139
- Le nombre de bouteilles :828
- Le nombre et le type de palettes : 2palettes 100x120
- Votre adresse d'enlèvement : DOMAINE AF GROS- 16 Rue pierre joigneaux-21200 Beaune/Chargement par la rue des naigeons- (le matériel urbain installé récemment est en plastique et ne gêne pas les camions)- attention prévenir 48h avant impérativement pour me donner les infos pour le DAE- Le chauffeur doit également tel 1h avant son arrivée à la cuverie
- Référence enlèvement :
- Si vous avez besoin d'un type camion particulier (porteur 19T ou besoin d'un hayon...)

Domaine AF GROS

16 rue Pierre Joigneaux
21200 BEAUNE

(Chargement par la rue des NAIGEONS)

Tél. 1^H avant au 03 80 22 61 85

Réglementation Solas : Arrêté ministériel du 28/04/2016

TOTAL MBV (VGM) *: 1300 kgs

** Poids marchandises + poids emballages & palettes*

Préciser la méthode de vérification

Méthode n° 1 : pesage

Méthode n° 2 : addition des masses + tare

Nous, chargeur/exportateur, attestons et certifions sincère et véritable la déclaration ci-dessus de la Masse Brute Vérifiée et nous portons garant à l'égard de l'opérateur de transport auquel cette attestation est remise des conséquences de toute inexactitude qui pourrait en résulter tout en nous engageant à l'indemniser du préjudice qu'il pourrait subir.

Nom et qualité du signataire
PARENT CAROLINE, DG

Fait à : BEAUNE

Le : 02/09/2021

Cachet et signature

SAS DOMAINE AF GROS
5 Grande Rue - 21630 Pommard
SIRET 383 967 346 00016
T.V.A. FR 84 383 967 346

N'oubliez pas également de bien vouloir nous informer si vous envisagez des fermetures pour congés ou autres.

Lors de l'enlèvement de la marchandise et avant de les remettre au chauffeur, merci de nous transmettre votre DAE, votre facture commerciale ainsi que votre certificat de conformité si nécessaire.

D'autres réglementations sont susceptibles de s'appliquer à votre expédition (liste non exhaustive: NIMP15, Immatriculation EORI, Certificat d'origine pour les champagnes, ...). Tout manquement pourrait entraîner des frais qui vous seront facturés. Pour tout complément d'information, merci de contacter nos services qui restent à votre disposition.